



FFR

Visualiser les Indemnités de Formations versées par la LNR

OVAL-e

03 Décembre 2020

RAPPELS SUR LA RIF

La **Réforme des Indemnités de Formation (RIF)** est entrée en vigueur lors de la saison 2019/2020.

Elle instaure un mécanisme assurant aux clubs formateurs une juste rémunération de leurs investissements dans la formation de joueurs devenus professionnels, valorisant ainsi la qualité de leur action. Cette réforme bénéficie notamment aux clubs amateurs, confortant ainsi le lien entre les clubs professionnels et le secteur amateur.

Chaque club (amateur ou professionnel) percevra des indemnités de formation pour les joueurs professionnels dont il aura contribué à la formation.

Ces indemnités seront :

- calculées en fonction du parcours de formation du joueur, de l'école du rugby au centre de formation, et indexées sur son niveau de rémunération ;
- versées chaque année pendant les 10 premières saisons sous contrat professionnel du joueur.

TRAITEMENT OPERATIONNEL DE LA RIF

Versement de la RIF

Chaque saison, le calcul de la RIF a lieu et les versements sont effectués par la LNR à la FFR, qui les répartit ensuite sur les comptes fédéraux des clubs Bénéficiaires.

Visualisation des Indemnités par les clubs

Oval-e a été identifié comme l'endroit approprié pour permettre de visualiser les indemnités versées dans le cadre de la RIF.

Un nouvel onglet IF-LNR a donc été mis en place pour avoir accès aux informations directement à l'écran, ou via un export Excel.

La slide suivante illustre en détail ce nouvel écran.

Type d'utilisateur pouvant accéder à l'information

Au sein des clubs, les utilisateurs s'étant vu confier un des rôles suivants peuvent accéder à l'onglet IF-LNR :

G_PRES : rôle de Président du club

G_ADM : rôle de Gestionnaire Administratif du club

L'ONGLET IF-LNR

Onglets accessibles aux
G_PRES et G_ADM du club

Par défaut c'est la saison N-1 qui s'affiche.
Une autre saison peut être sélectionner.
(ne pas oublier de cliquer sur le bouton Appliquer)

A C B B BOULOGNE BILLANCOURT (4583G)

FICHE AFFILIÉS COMPÉTITIONS FDMD FINANCES DOCUMENTS RAPPORTS COMMISSIONS REGROUPEMENT AG DÉCISIONS

FORMATIONS DROITS **IF - LNR**

Indemnités de formation

RECHERCHE AVANCÉE

Filtrer par saison: 2019-2020 Supprimer les filtres Appliquer

Exporter vers Excel

SAISON	CLUB PROFESSIONNEL	MONTANT (€)	TYPE	N° LICENCE- NOM PRÉNOM
2019-2020	4393A - STADE ROCHELAIS	512,03 €	Reel	1991081145859 - PLISSON, JULES
2019-2020	4679L - RACING CLUB DE FRANCE RUGBY	150,91 €	Reel	1997121202357 - GIBERT, ANTOINE
2019-2020	4687V - STADE FRANCAIS PARIS	568,66 €	Reel	1991081145859 - PLISSON, JULES

« 1 » 20 Lignes par page Afficher les items 1 - 3 de 3

Export Excel possible